

## **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU COMITÉ DE RENNES RÉUNIE LE 19 OCTOBRE 2024 À L'HÔTEL MERCURE CENTRE GARE**

L'assemblée annuelle élective du comité de Rennes, régulièrement convoquée, s'est tenue le 19 octobre 2024, à l'hôtel Mercure Centre Gare, 1 Rue du Capitaine Maignan 35000 Rennes. 55 membres sont présents et 64 représentés parmi un effectif de 351 sociétaires. Les statuts ne fixent pas de quorum. Le président ouvre l'assemblée à 10h00.

L'ordre du jour de l'assemblée, rappelé par le président, est le suivant :

- présentation des effectifs
- présentation et approbation des rapports d'activités et financier ;
- élection du bureau : présentation des candidatures, vote
- intervention du président départemental
- proclamation des résultats du vote
- prix de l'Apprentissage. Remise des Prix.

L'obligation de tenue d'une assemblée de comité n'est pas évoquée par le règlement intérieur de la SMLH. De fait, cette assemblée n'a pas été convoquée en 2023 par le président du comité de Rennes. Les rapports présentés couvrent donc la période du 1/1/2023 au 19/10/2024.

### **1. Présentation des effectifs**

Depuis le 1/1/2023, 37 légionnaires ou membres associés sont décédés. Une minute de recueillement est observée en leur mémoire.

Au 19/10/2024, le comité recense 351 membres dont 298 légionnaires, 47 membres associés, 6 amis. Au terme de l'année 2023, le bilan des mouvements se révèle négatif (- 14 membres). En 2024, au 19/10, cette tendance se poursuit (- 8 membres).

### **2. Présentation et approbation des rapports**

#### **4.1. Rapport d'activités**

Le président présente le rapport d'activités pour la période, après avoir rappelé les termes du projet associatif de la SMLH : solidarité et entraide, intervention dans les établissements scolaires, soutien à l'apprentissage et à la formation professionnelle, soutien aux jeunes méritants et soutien aux candidats à la naturalisation.

Le comité et son drapeau sont présents, d'une manière générale, à une vingtaine de commémorations patriotiques par an ainsi qu'à 25 cérémonies d'obsèques environ, sauf en cas de volonté de la famille d'organiser les funérailles dans une stricte intimité.

Il faut souligner l'implication en 2024 de membres du comité dans le cadre des célébrations du 80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement des Alliés en Normandie, telle celle organisée par la commune de Bréal-sous-Monfort à la mémoire du pilote américain, le Lt. Russel Gerald Quinn,

dont l'avion fut abattu par l'ennemi lors de l'opération Overlord ou encore celle organisée à la mémoire du Maquis de Saint Marcel.

Le comité a participé à la remise d'insigne de la légion d'honneur à MM. Auguste Durox et Jean Albert, M. le Pr Somme, Mmes Isabelle Cantat et Stéphanie Villejoubert.

- **Un Honneur En Action (HEA)- responsable : gén. (2S) Pierrick Guirriec**

Cette action, organisée depuis 14 ans, en partenariat avec les services de la préfecture, vise à faire connaître notre pays aux personnes entrées dans une démarche de naturalisation française. Elle rassemble 15 sociétaires du comité au bénéfice de 70 auditeurs de 35 nationalités différentes environ, à raison de 2 sessions par an en présentiel et par visioconférence.

- **Un avenir Ensemble (UAE) - responsable : Mme Solange Deloustal**

La Fondation UAE accompagne avec les décorés de la Nation (LH, MM, ONM) et des salariés d'entreprises 80 jeunes boursiers au mérite dans l'académie de Rennes en leur proposant un soutien moral, socio-culturel, une aide à l'orientation, ou un soutien financier.

- **Jeunesse Honneur Citoyenneté (JHC) : responsable général (2S) Thierry Thomas**

Cette commission, de création récente, intervient dans les collèges et les Lycées sur la citoyenneté et les valeurs de la république avec le soutien du rectorat d'académie de Rennes (Dasen). JHC a élaboré plusieurs supports destinés aux sociétaires intervenants (une vingtaine s'était portée initialement volontaire). Un millier d'écoliers et de collégiens environ a pu être interpellé en 2024.

Le comité participe également aux rallyes citoyens organisés par la Délégation Militaire Départementale d'Ille et Vilaine. Il s'agit, là encore, d'interventions au profit des élèves des collèges du département : le comité y a participé tant en 2023 (Redon et Fougères) qu'en 2024 (Redon et la Guerche de Bretagne).

- **Autres événements**

Pour mémoire : le centenaire de la Société des Membres de la Légion d'honneur - 8 novembre 2022- avec le soutien de la ville de Rennes.

2ème édition des Olympiades de la Jeunesse – stade Charléty - 26 mai 2024: 2 équipes de 8 jeunes, encadrées par le capitaine de corvette Tus, chef de centre de la Préparation Militaire Marine de Rennes, et ses adjoints y ont représenté la bannière du comité et se sont classées respectivement 14ème et 29ème sur 150.

Les prix de l'apprentissage au niveau du comité puis au niveau de la section, parcours qui s'achèvera par le colloque de l'apprentissage dans le site prestigieux du Parlement de Bretagne. Ce prix fait l'objet d'un item spécifique infra.

#### **4.2. Rapport financier**

M. Gilles Le Pottier, trésorier du comité présente le rapport financier. Des recettes limitées imposent un contrôle rigoureux des dépenses. Les activités conviviales ne peuvent s'organiser qu'à frais partagés. Les soldes comptables, tant celui de l'exercice 2023 que celui, prévisionnel, de 2024, restent cependant satisfaisants.

Le poste « « Frais d'assemblée générale » en 2024 s'élèvent à 1608 €. Ce montant important s'explique par l'obligation statutaire d'utiliser la voie postale pour l'information et la

convocation des sociétaires à notre AG. La suppression de cette obligation a été votée par l'AGE de la SMLH de juin 2024. Ce poste devrait donc diminuer pour les prochains exercices.

## RAPPORT FINANCIER SITUATION AU 31/12/2023

<b>SOLDE COMPTABLE AU 31/12/2022</b>	<b>2 598,32</b>	
<b>RECETTES</b>		
ALLOCATIONS SEMESTRIELLES SECTION	1 029,60	
<b>REMBOURSEMENT PORTABLE</b>	741,54	
PRODUITS ASSEMBLEES ET REUNIONS	<b>4 399,00</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES AU 31/12/2023</b>	<b>6 170,14</b>	
<b>DEPENSES</b>		
FRAIS D'ASSEMBLEE FIN D'ANNEE		3 849,41
FRAIS DE FONCTIONNEMENT		<b>924,59</b>
ENTRAIDE AU PROFIT DES SOCIETAIRES		0,00
DEPENSES HEA		<b>37,06</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES AU 31/12/2023</b>		<b>4 811,06</b>
SOLDE BANCAIRE REEL AU 31/12/2023	<b>3 957,40</b>	
DEPENSES NON DEBITEES		0,00
<b>SOLDE COMPTABLE EXERCICE 2023</b>	<b>3 957,40</b>	

SMLH 35 - COMITE DE RENNES - ASSEMBLEE ANNUELLE 19 octobre 2024

## RAPPORT FINANCIER SITUATION AU 31/08/2024

<b>SOLDE COMPTABLE AU 31/12/2023</b>	<b>3 957,40</b>	
<b>RECETTES</b>		
ALLOCATION SEMESTRIELLE N°1	500,00	
ALLOCATION HEA	0,00	
PRODUITS ASSEMBLEES ET REUNIONS	2 275,00	
<b>TOTAL DES RECETTES AU 31/08/2021</b>	<b>2 775,00</b>	
<b>DEPENSES</b>		
FRAIS D'ASSEMBLEE VOEUX		2 420,00
FRAIS DE ASSEMBLEE GENERALE		1 608,10
DEPENSES FONCTIONNEMENT		380,40
<b>TOTAL DES DEPENSES AU 31/08/2024</b>		<b>4 408,50</b>
<b>SOLDE COMPTABLE AU 31/08/2024</b>	<b>2 323,90</b>	
ALLOCATION SEMESTRIELLE N°2	1 500,00	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT		1 350,00
<b>SOLDE PREVISIONNEL AU 31/12/2024</b>	<b>2 473,90</b>	

SMLH 35 - COMITE DE RENNES - ASSEMBLEE ANNUELLE 19 octobre 2024

### 4.3. Votes des rapports

Les rapports d'activité et financiers sont soumis au vote de l'assemblée. Consultée sur l'opportunité d'un vote à bulletin secret, celle-ci n'en exprime pas la nécessité. Aucune abstention ou vote contre n'étant comptabilisés, les rapports d'activité et financiers sont approuvés à l'unanimité.

### 3. Renouveau du bureau du comité

Le mandat de 3 ans de l'actuel bureau étant arrivé à échéance, il est procédé à l'élection d'un nouveau bureau. Il s'agit d'un scrutin uninominal, à la majorité des membres présents ou représentés, à bulletin secret.

La commission électorale est constituée par :

- Gén. (2S) Jacques Aubert (président)
- Commandant de police Christine Freyburger
- Lieutenant-colonel Patrice Thévenon

Les candidatures régulièrement exprimées sont les suivantes :

- Président : Docteur Jean Goasguen (candidat sortant)
- Secrétaire : Capitaine de vaisseau (H) Dominique Luzurier (Sortant)
- Trésorier : Monsieur Gilles le Pottier (Sortant)
- Vice-présidents : 3 postes à pourvoir
  - Madame la Professeure Catherine Flaesch-Mougin (Sortante)
  - Madame Isabelle Gravière-Troadec (nouvelle candidature)
  - Gén. (2S) Thierry Thomas (nouvelle candidature)
  - Gén. (2S) Alexandre Korsakoff (nouvelle candidature)

Après une présentation de chaque candidat et candidate, il a été procédé au vote dont les résultats font l'objet du procès-verbal, validé par le président de section et joint en annexe. La composition du nouveau bureau est la suivante :

- Président : Jean Goasguen
- Vice-présidents :
  - Catherine Flaesch-Mougin
  - Isabelle Gravière-Troadec
  - Thierry Thomas
- Trésorier : Gilles le Pottier
- Secrétaire : Dominique Luzurier

Le procès-verbal du scrutin a été transmis par la section au conseil d'administration de la SMLH pour nominations.

### 4. Intervention du président départemental

Le général (2S) Philippe Blanquefort, président de la section d'Ille-et-Vilaine, rappelle les points importants suivants de la vie de la société et de la section :

#### 4.1. L'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) - Brest juin 2024

Il s'agissait de la seconde convocation de l'AGE, le quorum n'ayant pas été atteint initialement en 2023. Elle avait pour but une modification des statuts, pour des raisons de souplesse :

- **L'admission à la qualité de membres associés sur simple demande pour :**
  - *Les conjoints de légionnaires décédés, les partenaires survivants liés à un légionnaire par un pacte civil de solidarité et les orphelins de légionnaires décédés ;*
  - *Le conjoint d'un membre titulaire et le partenaire lié à un membre titulaire par un pacte civil de solidarité.*

▪ **La participation aux bureaux de section et de comité :**

- *Les postes de président et de vice-président sont tenus par des membres titulaires. Le poste de trésorier est tenu par un sociétaire.*
- *A défaut de candidats sociétaires pour l'une des fonctions d'un bureau de section ou de comité autres que celles de président, vice-président et de trésorier, des bénévoles non sociétaires peuvent s'y porter candidat. S'ils sont élus, ils participent aux délibérations dudit bureau avec voix consultative.*
- *Les présidents élus des comités participent au bureau de la section à laquelle leur comité est rattaché dans les conditions fixées par le RI.*

**4.2. L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) - Brest – juin 2024**

Par-delà les éléments statutaires de cette AGO, une intervention enregistrée du Grand Chancelier a été diffusée. Celui-ci a notamment abordé le sujet des contingents annuels de Légion d'honneur (soit 1155 pour les civils et 875 pour les militaires pour la période 2024 - 2026) et indiqué qu'il avait réactivé le processus d'initiative citoyenne qui permet de proposer la nomination d'une personne aux mérites éminents, dès lors qu'était obtenue la cosignature de 50 autres personnes.

Ces deux mesures sont de nature à contenir l'attrition de nos effectifs et à faire vivre notre ordre et notre société.

**4.3. Le rayonnement de la section**

Une collaboration entre les associations de décorés des ordres nationaux et ministériels est mise en œuvre sous la responsabilité du président de section (SMLH, MM, ANMONM, AMOPA). Cette collaboration s'est élargie depuis septembre 2024 à la préfecture de Rennes, l'EMZD ouest, la gendarmerie de Bretagne, la SMLH, la SNEMM, l'ANMONM, l'AMOPA, l'ONAC-VG, l'université, l'académie de Rennes). Cette collaboration se matérialise pour l'essentiel par une mise en commun des agendas.

**5. Remise des prix de l'Apprentissage.**

Le Projet SMLH 2030 comporte une orientation vers la jeunesse et en particulier vers l'apprentissage et la formation professionnelle, incluant même les étudiants.

Le comité s'est rapproché d'instituts de formation dont la Faculté des Métiers de Ker Lann afin de recueillir des candidats au concours institué pour la première fois, par le comité. 5 dossiers de candidatures ont été reçus.

- Idrissa MUGISHA - Apprenti boulanger - CAP
- Alexis ANNE – Apprenti charpentier – CAP
- Ilona THELLIER – apprenti menuisier ébéniste - CAP
- Tanguy MORISSET – apprenti menuisier agencement - CAP - Compagnon du devoir
- Sakina Ali MOINDJIE – apprenti Hygiène, propreté, stérilisation - BP

Un jury du comité a classé ces candidats et retenu un lauréat : **Idrissa MUGISHA** (cf. photo ci-dessous).

Celui-ci a également remporté le **Prix départemental** qu'il recevra le 16 novembre lors du Colloque sur le thème de l'apprentissage organisé au Parlement de Bretagne. Il pourra donc concourir pour le **Prix National** organisé à Paris le 14 décembre.

Tous les candidats sont récompensés par un diplôme, une médaille et une allocation financière destinée à les soutenir dans leur parcours.



## 6. Clôture

Le président du comité remercie, au nom du bureau, les sociétaires, les délégués et le porte-drapeau pour leur participation et leur engagement constant ainsi que les partenaires pour leur soutien fidèle. L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt l'assemblée annuelle 2024 à 12H45.



Signé : D. Luzurier, secrétaire du comité  
Dr. J. Goasguen, président du comité

**Annexe au compte-rendu de l'assemblée annuelle 2024 du comité SMLH de Rennes  
(119 émargements de présence, 117 bulletins, 2 bulletins nuls donc 115 suffrages exprimés)**

Compte-rendu de l'élection du bureau du comité

**de RENNES**

Lors de l'assemblée qui s'est tenue le **19 octobre 2024** à l'**Hôtel MERCURE Rennes Centre Gare**, 1 rue du Capitaine Maignan 35000 RENNES, le comité de Rennes a procédé à l'élection du bureau arrivé en fin de mandat.

L'appel à candidatures pour les postes de président, vice-présidents, secrétaire et trésorier (éventuellement secrétaire et trésorier adjoints) a été effectué par envoi postal daté du **10 août 2024**.

Les candidatures ont été portées à la connaissance des membres du comité sur la convocation à l'assemblée adressée par envoi postal daté du **16 septembre 2024**.

Effectif du comité	351
Nbre de votants présents : 55 représentés : 64	117 - 2
Majorité requise pour être élu	

**Résultat des votes**

Postes	Noms - Prénoms - N° de sociétaire des candidats	Qualité sortant, nouveau ou coopté	Vote *			Elu	
			Bulletins secrètes	Mains levées	Suffrages recueillis	Oui	non
Président	Dr J. GOASGUEN 2468CV16	Sortant	114		114	X	
Vice président	Pre C. FLAESCH-MOUGIN 1650CV09	Sortant	97		97	X	
	Mme I. GRAVIERE-TROADEC 664CV10	Nouveau	97		97	X	
	Général (25) A. KORSAKOFF 1417MA07	Nouveau	55		55		X
	Général (25) T. THOMAS 1354MA04	Nouveau	88		88	X	
Secrétaire	Cap. de vaisseau (H) D. LUZURIER 1110MA01	Sortant	113		113	X	
Trésorier	M. G. LE POTTIER 3243CV15	Sortant	112		112	X	

\* L'élection a lieu à bulletin secret pour chacun des postes. Le vote à mains levées est autorisé lorsqu'il n'y a qu'un candidat pour le poste à pourvoir.

*deux bulletins nuls / 15*

Date

Signature du président sortant du comité, Dr. Jean GOAGUEN



Partie réservée à la section

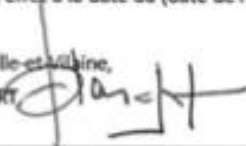
L'élection a eu lieu dans les conditions définies par le règlement intérieur.

Le président de section, en vertu de l'article R.9-4 du règlement intérieur, a agréé l'élection du bureau du comité de Rennes qui prend effet à la date du (date de l'assemblée) 19 octobre 2024

Date 19 octobre 2024

Le Président de section de l'île-et-Maine,

Général (25) P. BLANQUEFORT



À adresser à SMLH - Hôtel National des Invalides - 75700 Paris cedex 07